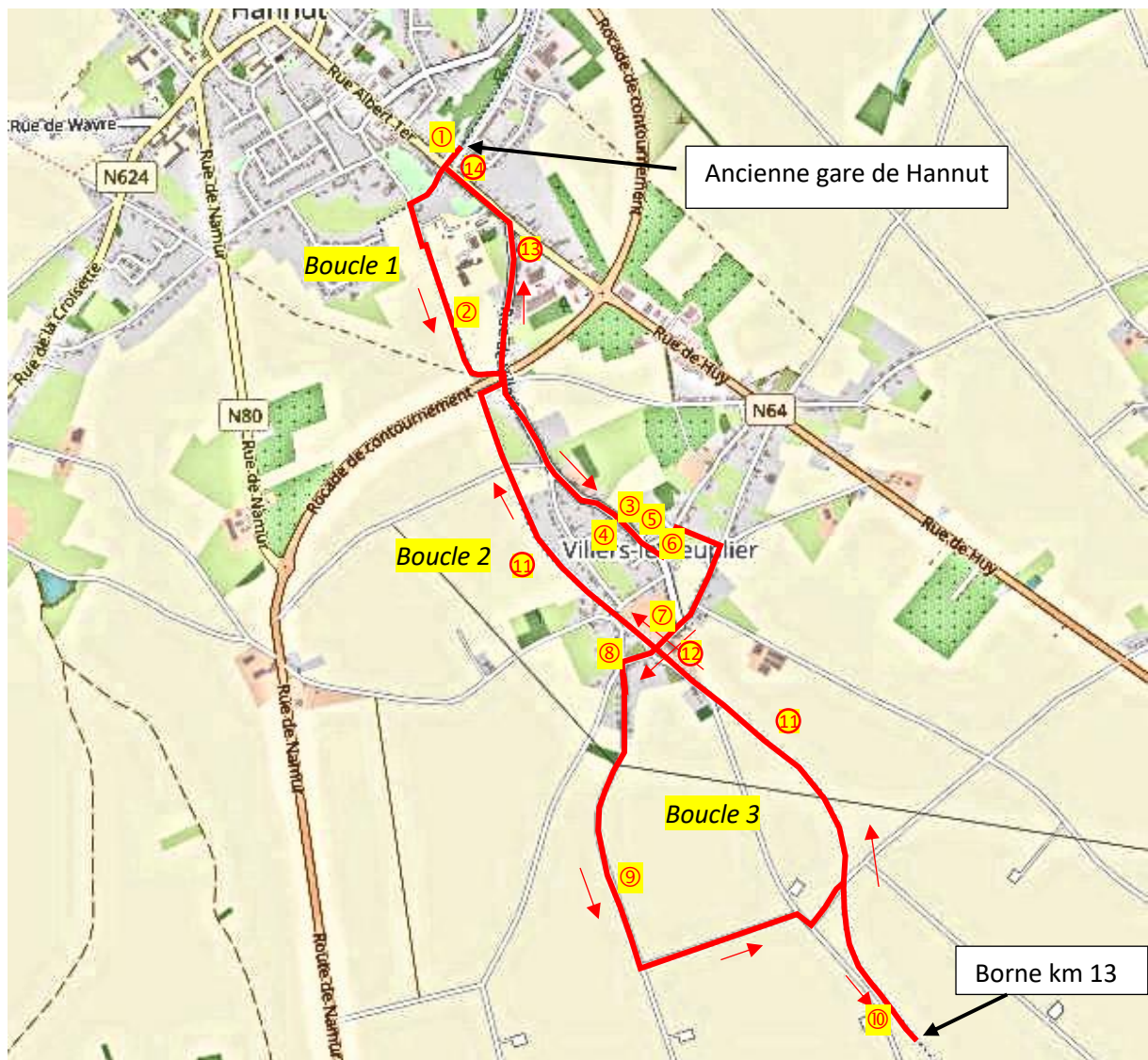


BALADE DE L'ANCIENNE LIGNE 127



La balade totale fait **8,7** km env.

Elle peut se décomposer en 3 boucles courtes :

Boucle 1 (ou *boucle de Hannut*) : gare, RAVeL, rue de Villers, rue de Huy, gare : **2 km** env.

Boucle 2 (ou *boucle Villers-village*) : rue de la Crosse, rue de la Prêle, sentier (asphalté) vers rue les Ruelles, rue les Ruelles, RAVeL 127 : **2,7 km** env.

Boucle 3 (ou *boucle Villers-Campagnes*) : rue d'Avenues, rue de Moxhe, chemin F99c vers rue d'Avenues, chemin F99c vers Lens-St-Remy, RAVeL 127 jusqu'à borne kilométrique 13, retour RAVeL : **4 km** env.

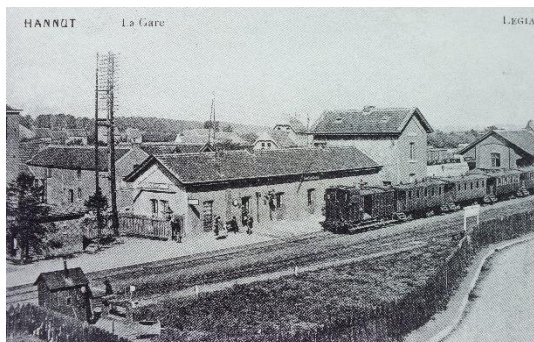
Si on enchaîne les boucles 1 et 2, la balade fait 4,7 km.

Si on enchaîne les boucles 2 et 3, la balade fait 6,7 km.

Si on enchaîne les trois boucles, la balade fait 8,7 km.

BALADE DE L'ANCIENNE LIGNE 127

① Les gares de Hannut



Accueillant actuellement la maison de l'emploi (services régionaux du FOREM), les bâtiments de l'ancienne gare de Hannut ont été fortement transformés. Le bâtiment le plus élevé, perpendiculaire à la voie, était l'habitation du chef de gare et de sa famille. Le bâtiment plus bas et plus long jouxtait directement le quai : il accueillait les voyageurs et quelques colis prêts à être embarqués. C'est là que se trouvaient la salle

d'attente et le guichet.

De l'autre côté de la place s'élevaient les bâtiments de la gare des chemins de fer vicinaux : ils sont devenus aujourd'hui une habitation privée. Le site des deux gares était avant 1940 le plus important de Hesbaye : c'était une véritable plaque tournante tant pour les voyageurs que pour les marchandises, avec ses possibilités de transbordement entre les deux types de chemins de fer.



Les vicinaux disparurent entre 1955 et 1960 ; le service voyageurs du « grand » chemin de fer fut abandonné en 1963. La dernière circulation de train de marchandises à la gare de Hannut eut lieu le 18 octobre 1982.

② L'ancienne ligne de chemin de fer 127

Ligne à voie unique, la section Landen – Statte fut livrée à l'exploitation commerciale le 22 novembre 1875. Elle avait une vocation essentiellement rurale. Il fallait aux petites locomotives à vapeur de l'époque une heure trente pour parcourir les 34 kilomètres. Elle reçut le numéro 127 dès 1914. Elle accueillait alors neuf allers-retours en semaine, plus un partiel Landen – Hannut le soir. Plusieurs trains étaient prolongés vers d'autres lignes au-delà de Statte et de Landen. La guerre 1914-1918 brisa l'élan de développement du trafic ferroviaire dans tout le pays, et il fallut attendre 1933 pour que le trafic redevienne plus ou moins normal. Des petits trains courts parcouraient alors la ligne en une cinquantaine de minutes. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le trafic fut fortement réduit et les rares trains étaient pris d'assaut, notamment par les citoyens qui tentaient de venir se ravitailler dans les campagnes. La ligne connut à plusieurs reprises, des actes de sabotages commis par l'armée secrète pour priver l'occupant de la possibilité d'utiliser la ligne comme déviation des lignes principales. Les autorails diesel firent leur apparition sur la ligne dès 1948. En 1954, le temps de parcours dans des autorails modernes, qui s'arrêtaient dans toutes les gares, était de 55 minutes. Bien que la ligne restât fort fréquentée au début des années 1960, la décision de fermer les petites lignes fut prise par la SNCB. Seul le tronçon entre Statte et Hannut continua à accueillir des trains de

marchandises, à la faible vitesse de 40 km/h. Les voies ne furent plus entretenues correctement, si bien que le tronçon de Moha à Hannut fut définitivement fermé le 15 octobre 1981.

③ Les anciennes écoles communales de Villers

S'il existait déjà à Villers en 1826 un instituteur primaire qui enseignait dans sa grange la lecture, l'écriture, le français et les premiers éléments de calcul, il fallut attendre 1878 pour que la Commune se décidât à acheter un terrain, afin d'y construire une nouvelle école moderne, qui comprendrait des locaux pour l'administration communale et des logements pour l'instituteur et l'institutrice. Le terrain, d'un peu moins de 40 ares, fut exproprié en 1880. La construction prit une bonne année et la nouvelle école, l'une des plus belles pour l'époque, ouvrit ses portes le 1^{er} octobre 1881.



Les bâtiments comprenaient deux écoles totalement distinctes : une école des filles (partie de gauche) et une école des garçons (partie de droite). Deux volées d'escaliers séparées par une grille donnaient accès à chaque école. À l'arrière, la cour de récréation en terre battue était coupée en deux par un mur d'une hauteur de plus de 1,20 m. Aucune ouverture ne permettait le passage. Le bloc de locaux scolaires était flanqué de chaque

côté d'une maison destinée à loger le maître et la maîtresse.

Le premier instituteur de la nouvelle école s'appelait *Oger Charlier*. C'est son nom qui a été choisi pour la dénomination de l'ASBL qui gère aujourd'hui la Maison de Village qu'elle est devenue. Elle accueille régulièrement toute une panoplie d'activités.

④ Une maison du 18^e siècle

Pendant les guerres du 17^e siècle, le passage incessant des soldats qui incendiaient et pillaient toute la région ne laissa que des ruines. De nos jours, il ne reste plus aucune trace des bâtiments qui existaient auparavant, en dehors de la grange de la ferme du Vivier.

En face de l'école, perpendiculaire à la rue, au numéro 4, une maison porte en façade la date de 1745 par ancrage. Elle s'ouvre sur une cour partiellement pavée, accessible par une entrée délimitée par deux piliers. La façade et les pignons sont cimentés. La porte possède une baie d'imposte rectangulaire. Les baies possèdent un linteau droit orné d'une clé moulurée en ciment. Le perron de trois marches est récent. Le toit est en plaques d'éternit.



⑤ L'ancienne pompe du village

Située rue de la Crosse, cent mètres plus bas que la Maison de Village, la pompe qui permettait de puiser l'eau d'un des deux puits communaux est un véritable monument. Ce puits a été remblayé en 1907 et remplacé par un puits artésien : la pompe a alors été utilisée pour pomper l'eau de ce nouveau puits. Actuellement, elle n'est plus en état de fonctionner.

Les villageois allaient à la pompe avec un ou deux seaux pour prendre l'eau nécessaire aux besoins du ménage. L'eau du puits n'était pas toujours potable, car elle contenait un excès de chlorures et trop de microbes. Les Villersois n'avaient cependant pas d'autre choix que de la consommer, jusqu'au jour où ils furent raccordés à la distribution d'eau alimentaire dans les années 1960.



La pompe communale était doublement précieuse : elle abreuvait la population, mais était aussi un lieu de convivialité, où les gens se rencontraient autour du point d'eau. C'est la raison pour laquelle cette pompe a été choisie comme logo de l'ASBL Centre Oger Charlier.

⑥ L'église Saint-Martin

Il existe depuis très longtemps à Villers une église dédiée à saint Martin, saint patron des Francs. Le culte de saint Martin a été répandu en Hesbaye par saint Amand au 7^e siècle. Le nom du premier curé attesté de Villers est inscrit en 1252 dans les livres de l'abbaye de Saint-Trond. L'existence de l'église au 13^e siècle est donc certaine. La désignation des prêtres et l'organisation du culte étaient du ressort du *chapitre de la collégiale Saint-Paul* à Liège, qui recevait en contrepartie la dîme payée par les paroissiens.

En 1550, une chapelle y fut construite en remplacement de la chapelle précédente. Les dimensions de cette chapelle devaient être d'environ 8 m sur 12 m, avec une hauteur de 5 à 6 m. De cette construction, il reste encore un mur en façade avant et un autre dans le flanc droit de l'église. Ils servirent de soubassement lors de la construction de l'église actuelle en 1714. Dans le flanc droit, l'emplacement de l'ancienne porte d'entrée est bien visible. Son encadrement en pierre sculptée et en plein cintre est malheureusement défiguré actuellement par la cheminée d'évacuation des fumées de l'installation de chauffage.



L'église est entourée d'un ancien cimetière, abandonné depuis 1923. On y trouve quelques monuments et dalles funéraires, dont certaines sont très anciennes. L'ancienne porte d'accès dans le mur droit du cimetière a été murée, à la suite d'un accident.

⑦ L'ancienne ferme du Vivier

Au 11^e siècle, la seigneurie foncière de tout le village de Villers appartenait à l'abbaye de Saint-Trond. À cette époque, les domaines étaient exploités par des « serfs d'église » sous la direction directe de moines. Une première ferme avait dû être installée rue du Vivier (au numéro 1) sur les restes d'une villa franque, qui elle-même avait peut-être été construite à l'emplacement de la villa romaine qui n'a pas encore été découverte sur le sol de Villers. Cette première ferme était l'ancêtre de la ferme du Vivier dont l'existence doit donc remonter au début du 11^e siècle. Un incendie détruisit les bâtiments et toutes les récoltes en 1511. La ferme fut reconstruite en plusieurs temps. En 1549, une nouvelle grange fut construite, longue de 28 m et large de 9 m. Sa hauteur était de 4,40 m. Elle possédait quatre portes. La grange qui existe encore aujourd'hui porte le millésime 1653 gravé sur une poutrelle et elle n'a que trois portes, deux donnant sur la cour et une sur la prairie. Par contre, les dimensions sont exactes. Il est probable qu'après un nouvel incendie, la grange a été reconstruite à cette date dans la configuration qu'elle a aujourd'hui.



En 1581, la ferme subit à nouveau un incendie. Elle fut reconstruite. Au siècle suivant, elle dut subir de nombreuses dégradations lors du passage des troupes pendant la guerre de Hollande (1672-1678), la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697) puis la guerre de succession d'Espagne (1701-1714). Beaucoup de bâtiments furent incendiés. La ferme actuelle, en dehors de la grange, date au mieux du 18^e siècle.

⑧ Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours

Située dans un tournant de la rue d'Avenues, la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours a été bâtie vers 1830 par Marie-Agnès Gaillard, qui exploitait avec son frère la ferme du Vivier. Les quatre tilleuls qui l'entouraient ont été plantés à cette époque, mais l'un d'entre eux n'a pas survécu. La chapelle appartient aujourd'hui à la famille Wautelet.



⑨ Au milieu des champs

Le prolongement de la rue de Moxhe est un chemin agricole qui ondule doucement au milieu des champs. La vue en arrière vers Villers permet d'observer le château d'eau et même l'église de Hannut, au loin. Le chemin conduit à la chaussée romaine, repérée par la silhouette des vieux chênes remarquables qui la bordent. Le promeneur n'ira cependant pas jusque-là, puisqu'il empruntera le premier chemin à gauche pour rejoindre la rue d'Avenues, puis le RAVeL.

⑩ La ligne de partage des eaux des bassins de la Meuse et de l'Escaut



Peu avant la borne kilométrique 13 sur le RAVeL a été érigé un panneau à l'initiative des Contrats de Rivière et du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) de Hannut. Il explique en quoi consiste une ligne de partage des eaux entre deux bassins hydrographiques. Il a été implanté à proximité de la ligne de crête qui sépare les bassins de la Meuse et de l'Escaut. Il est également proche de la ligne de crête qui sépare les deux sous-bassins du Geer et de la Mehaigne, tous deux situés dans le bassin de la Meuse.

⑪ Le RAVeL 127

À la fermeture de la ligne 127 en 1971, la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest de l'Europe était toujours d'actualité. Cette ligne avait un statut de ligne stratégique qui, en cas de besoin, aurait pu être rouverte en moins d'une semaine. Ce statut interdisait de démonter la voie principale, qui était pourtant laissée à l'abandon le plus total. En 1992, l'hypothèse d'une invasion terrestre s'étant éloignée, le maintien de lignes de chemin de fer pour raison stratégique n'avait plus de sens. Quelques années plus tard, les voies furent démontées. Dans un premier temps, le sentier en cendrée qui en résulta fit la joie des promeneurs et cyclistes.

Par la suite, la ligne 127 a été convertie en RAVeL. Le sigle *RAVeL* est la contraction de *Réseau Autonome de Voies Lentes*. Il s'applique en Région wallonne à des voiries interdites à la circulation des véhicules motorisés. Il s'adresse à l'ensemble des usagers lents : piétons, cyclistes, cavaliers, personnes à mobilité réduite... Après l'enfouissement de la ligne à haute tension qui relie la centrale nucléaire de Tihange à Avenas-le-Bauduin, où se trouve la station d'alimentation de la ligne à grande vitesse, le sol fut recouvert de gros cailloux, comme du ballast, puis de plus fins et ceux-ci furent englobés dans une fine couche de goudron liquide recouvert de fines pierrailles. Le revêtement convenait très bien aux promeneurs, mais il n'était pas très confortable pour les cyclistes, du fait de ses irrégularités. De plus, il se révéla particulièrement fragile et ne put résister aux pressions exercées par les racines de certains arbres qui repoussaient le long du chemin. Une profonde restauration du chemin a été réalisée durant l'été 2023 par la Région wallonne : un tarmac de qualité a remplacé l'ancien revêtement pour le plaisir de tous les cyclistes.

⑫ L'ancien point d'arrêt de Villers

À la construction du chemin de fer, aucune gare ni point d'arrêt n'avait été prévu à Villers-le-Peuplier : les Villersois devaient se rendre aux gares de Hannut ou d'Avennes. Il n'était pas rare alors que des ouvriers profitent de l'arrêt du train à un signal pour descendre de celui-ci. Lors de la construction de la ligne, le premier tracé passait plus loin du village et de ce fait aucune gare n'avait été prévue pour Villers. Lors du changement de tracé, Villers avait été simplement oublié.

C'est seulement en 1934 qu'un point d'arrêt a été instauré à Villers. Au début, seuls les trains de navetteurs s'y arrêtaient, mais rapidement tous les trains y marquèrent l'arrêt.

À l'ancien arrêt du train, l'ancienne barrière en béton qui séparait le quai de la rue d'Avenues est d'époque. Un quai surélevé y a été aménagé, un panneau semblable aux panneaux de gares y a été érigé et, si le cœur vous en dit, vous pouvez vous photographier en tant que chef de gare.



⑬ La stèle d'hommage aux prisonniers de guerre

De nombreuses stèles commémoratives des périodes de guerres ont été installées dans plusieurs quartiers de la ville de Hannut.

À l'angle des rues de Huy et de Villers est érigée la stèle rendant hommage aux *prisonniers de guerre*. Après la bataille de Belgique en mai 1940, les prisonniers de guerre belges furent déportés vers des camps de prisonniers en Allemagne. Une grande partie d'entre eux furent rapatriés en Belgique occupée en 1940 et 1941. Néanmoins, au moins 70 000 hommes restèrent en captivité jusqu'en 1945 et environ 1 800 moururent dans les camps allemands au cours de la guerre.



⑭ La stèle d'hommage aux déportés et réfractaires

Le quartier de l'ancienne gare accueille une stèle élevée en hommage aux *déportés et réfractaires* de la guerre 1940-1945. Elle se trouve sur la place des Déportés et Réfractaires, à proximité de l'ancien passage à niveau de la rue de Huy et de la maison de l'Emploi (Forem).

En 1942, le Service du Travail obligatoire fut instauré en Belgique par l'occupant : il s'agissait d'organiser la déportation de milliers de travailleurs belges vers l'Allemagne pour les mettre au service de l'industrie, de l'agriculture, des chemins de fer allemands, etc. Les Belges qui se cachèrent de l'occupant pour ne pas être soumis à ce travail obligatoire étaient nommés *réfractaires*. Des Comités de Secours s'unirent pour créer un service secret venant en aide aux réfractaires et à leurs familles. Dans les faits, ne fut *déporté* vers l'Allemagne qu'un dixième des appelés ! Un grand nombre des réfractaires rejoignirent le maquis et les rangs de l'Armée secrète.

